

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENTService de la Prévention des  
Pollutions et des RisquesBureau de l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement19 Avenue POCH  
BP 3718  
98846 NOUMÉA CEDEX

N° 2011-32071/DENV

Nouméa, le 05 AOUT 2011

*L'inspecteur des installations classées  
s/c du directeur. W^*  
à

Monsieur le gérant  
de la SARL Baia Promotion  
BP 8297  
98807 Nouméa cedex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – visite d'inspection de l'ouvrage de traitement des eaux usées de la résidence Bahia à Nouméa  
Pièce jointe : compte-rendu de la visite du 11 juin 2011

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le compte-rendu de l'inspection du 11 juin dernier de la station d'épuration de la résidence Bahia à Nouméa.

Tel qu'indiqué dans le compte-rendu, je demande que soit réalisé, dans un délai de 3 mois, le dépôt à la direction de l'environnement d'un dossier de porter à connaissance avec l'ensemble des éléments d'appréciation des travaux de modification de point de rejet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.